

TEST PROVINCIAL DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (TPCL), OCTOBRE 2002

LE TPCL EST UN OUTIL DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ

- Le TPCL est un outil de contrôle de la qualité qui montre dans quelle mesure les élèves ontariens atteignent une norme de compétences linguistiques de base prévue pour la fin de la 9^e année.
- Le TPCL évalue les compétences en lecture et en écriture que les élèves doivent avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9^e année, telles que précisées dans *Le curriculum de l'Ontario*.
- La réussite du TPCL représente une des trente-deux conditions que les élèves doivent remplir afin d'obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO).

L'OQRE ÉTABLIT DES NORMES POUR LA RÉUSSITE ET LE SUCCÈS DES ÉLÈVES

- L'élève doit réussir les composantes lecture et écriture afin de réussir le TPCL.
- La norme de réussite a été établie par l'OQRE au cours d'un processus d'établissement des normes précis, qui impliquait un panel de spécialistes de l'évaluation, des éducatrices et éducateurs, et des personnes représentant la collectivité.
- Un travail d'élève qui répond à la norme montre que l'élève peut, en écriture, dans la majorité des cas, communiquer une idée de façon claire, sans faire d'erreurs d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation qui pourraient empêcher son lecteur de le comprendre. En lecture, l'élève montre qu'il peut, dans la majorité des cas, lire et comprendre de l'information présentée sous différents formats.

LE CHEMINEMENT DE LA COHORTE DE 2001

3 310 (64 %)	1 030 (20 %)	834 (16 %)
-----------------	-----------------	---------------

- Ayant réussi le TPCL de février 2002
- Ayant réussi le TPCL d'octobre 2002
- Devant réussir une ou les deux composantes en octobre 2003

- Après deux administrations, 84 % des élèves de la cohorte de 2001 ont réussi le TPCL.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS SUR LE RENDEMENT (ÉLÈVES DE LANGUE FRANÇAISE)

ÉLÈVES ADMISSIBLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

- ☆ En octobre 2002, 79 % des élèves admissibles pour la première fois ont réussi les deux composantes du TPCL.
- ☆ 4 % d'élèves admissibles pour la première fois de plus ont réussi la composante lecture du TPCL, élevant le pourcentage total de réussite de cette composante à 83 %.
- ☆ 10 % d'élèves admissibles pour la première fois de plus ont réussi la composante écriture du TPCL, élevant le pourcentage total de réussite de cette composante à 89 %.
- ☆ Il y a plus d'élèves qui ont réussi le TPCL d'octobre 2002 que celui de février 2002.
- ☆ Il y a plus d'élèves qui ont réussi la composante écriture du TPCL que la composante lecture.

ÉLÈVES ADMISSIBLES ANTÉRIEUREMENT

- ☆ 48 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir les deux composantes ont réussi le TPCL.
- ☆ 31 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir les deux composantes du TPCL ont réussi une des deux composantes.
- ☆ 81 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir seulement la composante lecture ont réussi le TPCL.
- ☆ 92 % des élèves admissibles antérieurement qui devaient réussir seulement la composante écriture ont réussi le TPCL.

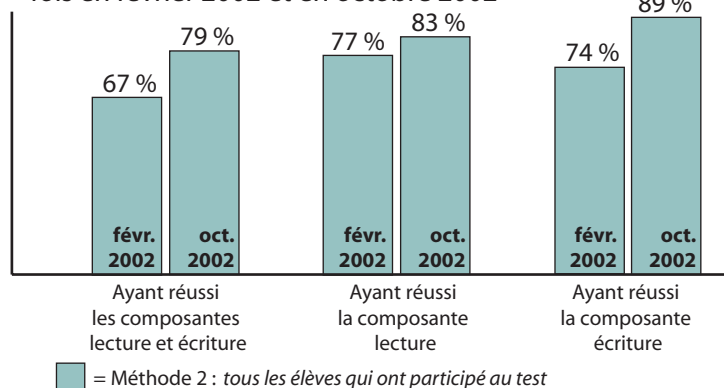
FAITS SUR LE TPCL

- 5 174 élèves admissibles pour la première fois et 1 631 élèves admissibles antérieurement de langue française ont participé pleinement au TPCL d'octobre 2002. Les élèves sont identifiés comme ayant participé pleinement s'ils étaient présents aux deux jours de l'administration du test.
- Le TPCL a été administré au cours de deux périodes de 2,5 heures (y compris les pauses et la lecture des directives), une le matin du 23 octobre 2002 et une le matin du 24 octobre 2002.
- Le test comprend deux composantes intégrées : lecture et écriture.

LE TPCL AMÉLIORE LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

- Les écoles et les conseils scolaires doivent fournir des programmes d'appoint aux élèves qui n'ont pas réussi le TPCL.
- Les élèves qui n'ont pas réussi une composante auront à réussir seulement cette composante lors de la prochaine administration du TPCL.
- Les élèves qui n'ont pas réussi le TPCL auront l'occasion de le refaire les 22 et 23 octobre 2003.

Résultats des élèves admissibles pour la première fois en février 2002 et en octobre 2002



UTILISATION DES RÉSULTATS – Il est important d'insister sur le fait que les résultats du TPCL doivent être utilisés à des fins d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage et non à des fins de classement des écoles. Le rang n'explique en rien pourquoi les résultats sont bons ou faibles; il encourage les comparaisons simplistes et erronées tout en ignorant les facteurs qui influent sur le rendement dans chaque école. Enfin, le classement empêche l'examen critique qui cherche comment améliorer l'apprentissage de tous les élèves.

RECOMMANDATIONS CLÉS

Les recommandations sont basées sur les résultats du test d'octobre 2002.

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les membres de leurs collectivités et à l'aide du *Guide pour la planification de l'amélioration des écoles et des conseils scolaires*, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL d'octobre 2002 aux plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leurs écoles pour améliorer les compétences linguistiques des élèves et qu'ils mettent au point des stratégies qui seront utilisées à l'élémentaire et au secondaire dans toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **les écoles**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL d'octobre 2002 à leurs plans d'amélioration des compétences linguistiques des élèves et mettent au point des stratégies touchant toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en écriture et surtout en lecture.
- Que **le personnel enseignant** soit encouragé à utiliser le Matériel d'appui affiché dans le site Web de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) dans le but d'aider les élèves à se préparer au TPCL et à le réussir.
- Que **les parents, tutrices et tuteurs** assurent leur propre compréhension des habiletés requises en lecture et en écriture pour réussir le TPCL afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.
- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** fournissent aux enseignantes et enseignants des occasions de perfectionnement professionnel dans l'enseignement des compétences linguistiques, surtout celles reliées à la lecture.
- Que **les conseils scolaires** et **les écoles** offrent des cours ou des programmes d'appoint pertinents et efficaces aux élèves qui n'ont pas réussi le TPCL, y compris le nouveau cours de compétences linguistiques en 12^e année.
- Que **les conseils scolaires** encouragent leurs écoles à identifier et à partager les stratégies et les pratiques pluridisciplinaires à l'élémentaire et au secondaire qui préparent de façon efficace les élèves au TPCL.

Pour obtenir des renseignements et des résultats plus détaillés,
veuillez consulter le site Web de l'OQRE (www.oqre.on.ca).



Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation